



UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF PLONGÉE



ÉCOLE FRANÇAISE DE PLONGÉE

Siège Social : MAISON DES SPORTS

44, avenue Karl Marx 94800 VILLEJUIF

Téléphone : 06 60 59 61 66

Mail : contact@usvplongee.fr

Site : www.usvplongee.fr



CLUB N° 07940213

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES

ET DE SPORTS SOUS MARINS

BULLETIN D'ADHESION SAISON 2020 / 2021

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu (avec le n° du département) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Profession* :

☎ Domicile : ☎ Travail* :

☎ Portable : e-mail :

Licence n° : Niveau de plongée actuel :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :

Adresse :

☎ :

COTISATION USV - FFESSM 280,00 €

Carnet et passeport de plongée 10,00 €

La souscription d'une assurance complémentaire est obligatoire pour l'inscription.

Vous pouvez souscrire cette assurance auprès de l'assureur de votre choix ou de celle du Cabinet LAFONT que le club propose ci-après : **(rayer les mentions inutiles)**

| | | | | | |
|-----------|-------|-----------|---------------|-------|-----------|
| LOISIRS 1 | | 20,00 €** | LOISIRS 1 TOP | | 39,00 €** |
| LOISIRS 2 | | 25,00 €** | LOISIRS 2 TOP | | 50,00 €** |
| LOISIRS 3 | | 42,00 €** | LOISIRS 3 TOP | | 83,00 €** |

Chèque établi à l'ordre de : **USV PLONGEE** Total €

Pour les virements – IBAN : **FR76 1027 8060 6600 0204 4730 185** BIC : **CMCIFR2A**

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et déclare m'engager à le respecter dans sa totalité.

Fait à Villejuif le

Signature

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'USVP. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : **Thierry BURDIN** – contact@usvplongee.fr

* *information facultative* ** *Rayer les mentions inutiles*



CLUB N° 07940213
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES
ET DE SPORTS SOUS MARINS

UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF PLONGÉE



ÉCOLE FRANÇAISE DE PLONGÉE

Siège Social : MAISON DES SPORTS

44, avenue Karl Marx 94800 VILLEJUIF

Téléphone : 06 60 59 61 66

Mail : contact@usvplongee.fr

Site : www.usvplongee.fr



PIECES A JOINDRE AU BULLETIN

- Pour les nouveaux adhérents : **2 photos** d'identité récentes avec indication du nom au dos.
- **Un certificat médical** type FFESSM établi par un médecin généraliste, fédéral ou titulaire du CES de médecine du sport.
Nota : Pour les candidats au niveau 4, initiateur ou MF1, le certificat médical devra obligatoirement être établi par un médecin fédéral ou titulaire du CES de médecine du sport.
- **Règlement de l'adhésion** (USV Plongée, FFESSM + Assurance LAFONT + Carnet et Passeport) par Carte bancaire, Virement ou Chèque établi à l'ordre de "**USV Plongée**".
- **Attestation d'assurance complémentaire individuelle pour la pratique de la plongée sous-marine.**
La licence comprend une assurance Responsabilité Civile, aussi, tout licencié est assuré pour les dommages corporels, matériels et/ou immatériels dont il serait responsable vis à vis d'autrui, dans le cadre de la pratique des activités fédérales, dans le monde entier.
Mais cette assurance ne couvre pas le licencié pour ses propres dommages corporels comme par exemple les frais de caisson qui s'élèvent rapidement à plus de 10 000 euros pour un accident bénin de décompression.
Il est donc demandé aux adhérents de souscrire une assurance pour la pratique de la plongée sous-marine auprès d'un assureur ou du Cabinet LAFONT et de justifier cette souscription par une attestation d'assurance.
- **Autorisation Parentale** pour les adhérents mineurs complétée et signée par le ou les responsables légaux du mineur.

Très important :

Afin de faciliter le travail du secrétariat, aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Délai de retour des dossiers : **3 semaines maximum après le premier entraînement.**

Passé ce délai, **l'accès au bassin sera interdit** pour des raisons évidentes d'assurances.



CLUB N° 07940213
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES
ET DE SPORTS SOUS MARINS

UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF PLONGÉE



ÉCOLE FRANÇAISE DE PLONGÉE
Siège Social : MAISON DES SPORTS
44, avenue Karl Marx 94800 VILLEJUIF
Téléphone : 06 60 59 61 66
Mail : contact@usvplongee.fr
Site : www.usvplongee.fr



Nom :

Prénom :

Fiche d'autorisation d'utilisation de photos

Cette saison, nous serons amenés à réaliser des photographies (pour le site Internet www.usvplongee.fr, ou pour diverses utilisations ou affichages). Ces photographies ou vidéos seront réalisées à l'occasion des sorties, des événements, des activités du club ou encore des événements de l'Union Sportive de Villejuif.

Ces photographies font partie intégrante de la vie du club, elles permettent de valoriser nos publications (notamment le site internet de l'USV Plongée), de mettre en avant nos activités et de partager entre nous et avec des internautes la convivialité de notre activité. Les photographies et articles seront en ligne sur nos publications et sur le site internet pour une durée indéterminée.

L'article 9 du Code Civil dispose que chacun a droit au respect de sa vie privée. Aussi nous souhaitons recueillir votre autorisation écrite préalable ou celle des responsables légaux en ce qui concerne les personnes mineures.

Aucune photographie reconnaissable ne sera publiée sans autorisation écrite des personnes concernées.

Je soussigné ⁽¹⁾

Autorise l'USV Plongée à utiliser et à diffuser à titre gratuit des photographies me représentant ou représentant ⁽²⁾ **réalisées au cours de la saison sportive.**

Ces photographies seront susceptibles d'être reproduites sur les supports suivants :

- **Le site Internet du club,**
- **La page Facebook du club,**
- **Les publications de la ville de Villejuif,**
- **Les flyers et brochures de rentrée.**

Date :

Signature :

⁽¹⁾ Si le signataire n'est pas la personne concernée, préciser sa qualité (père, mère, tuteur, ...)

⁽²⁾ Indiquer le nom de la personne pour laquelle l'autorisation est donnée.

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné(e) Docteur,

Exerçant à,

Rayez la mention inutile*

médecin, généraliste* du sport* fédéral* n° :
diplômé de médecine subaquatique* autre* :

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM :

Né(e) le :

Prénom :

et **ne pas avoir constaté, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre**-indication cliniquement décelable à la pratique :

de l'ensemble des activités subaquatiques EN LOISIR

Ou bien seulement (cocher) : DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME
 DES ACTIVITÉS EN APNÉE
 DES ACTIVITÉS DE NAGE AVEC ACCESSOIRES

de la ou des activité(s) suivante(s) EN COMPÉTITION (spécifier en toute lettre) :

Pour mémoire les particularités suivantes nécessitent un certificat délivré par un médecin fédéral, du sport ou qualifié :

- TRIMIX Hypoxique
- APNÉE en PROFONDEUR > 6 mètres en compétition
- Pratique HANDISUB
- Reprise de l'activité après accident de plongée

NOMBRE DE COCHÉE(S) (obligatoire) :

Remarque(s) et restriction(s) éventuelle(s) (en particulier pour l'encadrement en plongée subaquatique...) :

Un certificat est exigible toutes les 3 saisons (si renouvellement sans discontinuité de la licence) pour les disciplines : Nage avec Palmes, Nage en Eau Vive, Tir sur Cible, Hockey Subaquatique, Apnée **jusqu'à 6 mètres**. Pratique de l'activité **jusqu'à expiration de la licence**. Un certificat est exigible tous les ans pour la pratique de la Plongée Subaquatique (Plongée en Scaphandre en tous lieux et en Apnée au-delà de 6 mètres).

*Sauf en cas de **modification de l'état de santé ou d'accident de plongée, qui suspend la validité de ce certificat.***

Il est remis en main propre à l'intéressé ou son représentant légal.

Pour consulter la liste des contre-indications à la pratique des activités subaquatiques fédérales et les préconisations de la FFESSM relatives à l'examen médical, disponibles sur le site de la Commission Médicale et de Prévention Nationale : <http://medical.ffessm.fr>

Fait à :

Signature et cachet :

date :



C. N° 07940213
 F FESSM É
 S. S. M

UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF PLONGÉE



ÉCOLE FRANÇAISE DE PLONGÉE
 Siège Social : MAISON DES SPORTS
 44, avenue Karl Marx 94800 VILLEJUIF
 Téléphone : 01 46 78 45 45
Plongee.usv@orange.fr



Nom :

Prénom :

Passage des différents brevets FFESSM

Niveau de plongée actuel :

Niveau préparé cette saison :

Souhaitez-vous passer l'examen cette année :

Pour les plongeurs préparant le Niveau 2, indiquer le nombre de plongées effectuées :

Rappel : Pour les niveaux 2, 15 plongées devront être effectuées avant l'inscription.

Désirez-vous passer le RIFAP :

Désirez-vous passer le NITROX Base :

Désirez-vous passer le NITROX Confirmé :

Désirez-vous passer le Bio N1 :

Désirez-vous passer l'Apnée N1 :

Désirez-vous passer un autre brevet de la FFESSM :



CLUB N° 07940213
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES
ET DE SPORTS SOUS MARINS

UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF PLONGÉE



ÉCOLE FRANÇAISE DE PLONGÉE
Siège Social : MAISON DES SPORTS
44, avenue Karl Marx 94800 VILLEJUIF
Téléphone : 06 60 59 61 66
Mail : contact@usvplongee.fr
Site : www.usvplongee.fr



***** AUTORISATION PARENTALE *****
Pour la pratique de la Plongée Sous-Marine

Nom du mineur (en majuscule) : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu : _____

Adresse : _____

Information sur les contre-indications médicales à la pratique de la plongée sous-marine en scaphandre :

Le certificat médical est obligatoire pour la pratique de la plongée sous-marine.

Si vous avez déjà présenté un ou plusieurs des symptômes suivants, n'omettez pas de le préciser lors de votre visite au médecin du sport ou au médecin fédéral de plongée :

| Problèmes cardiaques Problèmes respiratoires | Problèmes ORL | Problèmes nerveux |
|---|---|---|
| - Asthme - Pneumothorax | - Otites fréquentes - Perforation du tympan - Chirurgie de l'oreille - Sinusites | - Pertes de connaissances - Epilepsie - Spasmophilie ou Tétanie |

Autorisation parentale pour la pratique de la plongée sous-marine
(Obligatoire pour les moins de 18 ans)

Je soussigné(e), _____ autorise mon fils /
ma fille de _____ ans, à pratiquer les activités sportives de l'Union Sportive de
Villejuif Plongée et notamment la plongée sous-marine ou la nage en eau vive que ce
soit en piscine ou lors des sorties organisées par le club.

Le _____ **Signature du responsable légal :**